



15ème législature

Question N° : 45235	De Mme Caroline Janvier (La République en Marche - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > enseignement technique et professionnel	Tête d'analyse > La valorisation de l'enseignement professionnel	Analyse > La valorisation de l'enseignement professionnel.
Question publiée au JO le : 12/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la mise en exergue de la valeur ajoutée spécifique des lycées professionnels auprès des jeunes et de leurs parents. L'enseignement professionnel, particulièrement adapté à la formation d'une partie de la jeunesse ayant tendance à s'orienter vers un choix d'études courtes et professionnalisantes, a souffert d'une diminution de 100 000 élèves depuis vingt ans. Le Gouvernement s'est activement impliqué en faveur de l'apprentissage, permettant une insertion professionnelle efficace et obtenant une croissance solide du nombre d'apprentis en France. Cependant, l'enseignement professionnel vient compléter de façon pertinente l'option de l'apprentissage, tout en devant faire face à une évolution significative des métiers proposant des débouchés à l'issue des études professionnelles. Elle l'interroge ainsi sur les façons envisagées par le Gouvernement de faire cohabiter avec efficacité et complémentarité l'action publique en faveur de l'apprentissage et celle visant à promouvoir les cursus de baccalauréat professionnel.